

PROJET ARTPRENA

Appui à la promotion de la liberté d'expression, à la protection des groupes sociaux et au renforcement des partis politiques comme facteur du processus de réconciliation nationale au Togo

EuropeAid/150335/DD/ACT/TG
Financement de l'Union européenne
Contrat de subvention N° EIDHR/2016/377-811



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE	3
I.1. Analyse de la situation	3
I.2. Justification de l'étude	5
II. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE	6
II.1. Objectif général	6
II.2. Objectifs spécifiques	6
II.3. Activités réalisées	6
II.4. Résultats attendus	7
III. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ET LIMITES DES INVESTIGATIONS	7
III.1. Revue documentaire	7
III.2. Enquêtes auprès des acteurs	9
III.2.1. Choix de la cible de l'étude	9
III.2.2. Opérations et outils de collecte	9
III.2.3. Collecte et traitement des données	10
III.3. Rédaction de rapport	10
III.4. Difficultés rencontrées dans l'élaboration de l'étude	11
IV. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	11
IV.1. Identification des acteurs impliqués dans le processus de réconciliation nationale	12
IV.2. Typologie des acteurs de la réconciliation au Togo	15
IV.2.1. Les acteurs étatiques et les commissions ad hoc	15
IV.2.2. Les partenaires techniques et financiers	16
IV.2.3. Les acteurs non étatiques :	16
IV.3. Domaines d'actions des acteurs de la réconciliation nationale	19
IV.4. Actions menées par ces acteurs	21
CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIE	32

PROJET ARTPRENA

INTRODUCTION

La question de la réconciliation nationale occupe une place de choix dans les politiques de reconstruction ou de construction nationale post-indépendance. Plusieurs pays du continent africain ont fait la douloureuse expérience de la désintégration nationale du fait des crises sociopolitiques dues aux frustrations, aux haines, aux ségrégations raciales ou encore à l'injustice et à l'arbitraire.

Après plusieurs années de troubles sociopolitiques, telles que celles connues par le Togo, promouvoir la paix sociale en vue de permettre le vivre ensemble passe par la réconciliation, qui est davantage qu'un moyen de mettre un terme aux différents conflits intercommunautaires. Le processus de réconciliation nationale offre l'occasion d'agir sur les causes profondes de ces conflits et de poser les fondations de leur règlement. C'est l'efficacité et les caractéristiques de ce processus qui détermineront la possibilité que, à terme, les négociations aboutissent ou non à l'instauration d'une paix sociale durable, gage du vivre ensemble.

Il est donc crucial de savoir qui participe au processus de la réconciliation nationale amorcé depuis 2009, avec quel degré d'implication, à quel stade et à quel titre.

C'est dans ce cadre que, pour répondre à cette question cruciale, l'Association Heinrich Klose a sollicité le financement de l'Union européenne pour la réalisation d'une étude sur les acteurs de la réconciliation nationale au Togo.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

I.1. Analyse de la situation

La construction de la nation togolaise a été marquée par des troubles sociopolitiques et des conflits intercommunautaires, avec une récurrence au cours des périodes électorales. En effet, depuis 1958, l'histoire politique du Togo a été émaillée de violences à caractère politique sous plusieurs formes et d'intensités différentes qui ont culminé en 2005. Cette année-là, suite à la disparition du Président de la République Gnassingbé Eyadema, les élections présidentielles ont été organisées dans un climat de troubles, de manifestations et de contestations populaires qui ont débouché sur l'aggravation de la crise sociopolitique accompagnée de violences, de destructions des biens, de morts d'hommes, de déplacement de populations à l'intérieur du pays et de départs de plusieurs milliers de personnes réfugiées dans les pays voisins.

PROJET ARTPRENA

L'intensité des troubles et violences à cette époque a suscité une prise de conscience collective tant de la communauté nationale qu'internationale. Comment faire pour recoudre le tissu social déchiré afin de garantir aux générations présentes et futures la paix et la cohésion sociale ? Unaniment, tous les acteurs de la vie sociopolitiques du pays sont arrivés à la conclusion de l'urgence d'une négociation dans le but de consolider la démocratie, la réconciliation nationale et la paix sociale. Ainsi, se sont-ils réunis pour une première fois à Lomé du 21 avril au 06 juillet 2006, et une seconde fois à Ouagadougou au Burkina Faso du 07 au 19 août 2006 pour parvenir à un accord définitif le 20 août 2006. Au terme des discussions, les parties prenantes sont parvenues à la signature d'un accord historique dénommé Accord politique global (APG) dans le but de restaurer la paix, la sérénité et la confiance mutuelle.

C'est ainsi qu'en application du point 2.2.2. a) et 2.4¹ de l'APG, la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) fut créée par décret présidentiel². Cette commission a pour mission de proposer, à travers les mécanismes de justice transitionnelle, des voies et moyens susceptibles de « favoriser la cohésion nationale en faisant la lumière sur les causes des violences à caractère politique et des violations des Droits de l'Homme qui ont marqué l'histoire du Togo de 1958 à 2005 ».

Au terme de son mandat, qui a duré 34 mois (de son installation le 29 mai 2009 à la remise du rapport final le 3 avril 2012), la CVJR a remis solennellement au chef de l'État un rapport final avec en particulier l'adoption de soixante-huit (68) recommandations, qui portent essentiellement sur le respect scrupuleux des droits de l'Homme, les réformes institutionnelles, l'organisation de la société, et le programme de réparation pour les victimes ou leurs ayants droit, à l'adresse du gouvernement, des institutions et des populations. Parmi ces recommandations, la CVJR a suggéré la création d'un organe qui sera chargé de la mise en œuvre non seulement de toutes ses recommandations, mais aussi son Programme de Réparations. Cette mission a été confiée au Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN).

Dans son discours lors de la Cérémonie de lancement de la mise en œuvre du Programme de Réparation, la Présidente du HCRRUN, Mme Awa NANA DABOYA, a lancé un « appel à tous les talents et à toute forme d'appui de tout un chacun, notamment les acteurs étatiques et non

¹ « Afin de créer les conditions pour un climat social apaisé nécessaire à la réconciliation, les Parties prenantes au Dialogue national conviennent de créer une commission qui proposera des mesures en vue de favoriser le pardon et la réconciliation nationale »

² Décret no 2009-046/PR du 25 février 2009

PROJET ARTPRENA

étatiques, les Amis du Togo, les professionnels des médias et toutes les composantes des populations togolaises pour leur contribution à la réussite de la mission du HCRRUN ».

Le projet ARTPRENA (ART Pour la Réconciliation Nationale), initié par l'Association Heinrich Klose et ses partenaires, est une réponse à cet appel afin d'amener les professionnels du secteur culturel et créatif (griots, conteurs, chanteurs, humoristes, comédiens, écrivains, cinéastes, artistes plasticiens, sculpteurs, etc.), les professionnels du secteur de la communication et des médias (journalistes, blogueurs, activistes des réseaux sociaux, etc.), les jeunes des partis politiques ainsi que les dirigeants administratifs et politiques, à prendre part à la mise en œuvre de ce processus de la réconciliation nationale.

I.2. Justification de l'étude

Dans une analyse diagnostique générale de la société civile au Togo menée par le PASCRENA en juillet 2012³, il est fait constat d'une pluralité d'acteurs et d'une grande « hétérogénéité » de structuration dont les actions ne sont pas toujours visibles sur le terrain. Cette situation révèle des « difficultés de structuration et de positionnement institutionnel », surtout, de lisibilité pour les intervenants.

En raison de la multiplicité des potentiels acteurs, il n'est pas aisé d'identifier les institutions stratégiques et fiables avec lesquelles l'Association Heinrich Klose pourrait travailler dans l'élaboration des stratégies et des programmes de contribution à la promotion de la réconciliation et de renforcement de l'unité nationale.

Dans ce contexte, toute initiative d'implication des acteurs dans la mise en œuvre du processus de la réconciliation nationale, qui se veut efficace, doit avoir pour préalable une parfaite connaissance de cet environnement aussi dynamique que complexe des acteurs potentiels. Il s'avère donc nécessaire d'effectuer une étude au plan national en vue d'identifier les acteurs intervenant dans le processus de réconciliation nationale ainsi que leurs actions stratégiques. La cartographie (*mapping*, en anglais) est la démarche globale et l'outil qui la permet.

C'est pour cette raison que l'Association Heinrich Klose a commandité cette étude sur les acteurs de la réconciliation nationale au Togo. Elle devra donc fournir des informations pertinentes sur l'ensemble des acteurs de la réconciliation nationale au Togo et leurs rôles, puis

³ COURTIN Christophe, 2012, *Note d'orientation N° 2 : diagnostic sur la société civile au Togo*, Lomé, PASCRENA.

PROJET ARTPRENA

proposer des recommandations en vue d'améliorer le processus de réconciliation en cours surtout pour sa phase de réparations. Elle permettra également d'apprécier les partenariats mis en œuvre et les leçons à dégager de l'existant.

La présente étude apportera donc une valeur ajoutée aux expériences et capitalisations de l'UE en matière de cartographie des acteurs de la réconciliation nationale dans l'espace ACP.

II. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

II.1. Objectif général

Au regard du contexte, de la justification et des TdR de l'étude, l'objectif principal de celle-ci est de faire un diagnostic territorial des divers acteurs intervenant dans le processus de réconciliation nationale ainsi que sur leurs différentes actions réalisées, en cours de réalisation et/ou à venir.

II.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- identifier, dans la mesure du possible, la totalité des acteurs de la réconciliation nationale ainsi que la variété de leur structuration ;
- construire une cartographie de positionnement géographique de ces différents acteurs ;
- déterminer les différentes actions existantes, en cours et prévues dans le cadre du processus de réconciliation nationale.

II.3. Activités réalisées

La mission a réalisé les activités suivantes :

- enquête auprès de différents acteurs dans les cinq régions économiques du Togo ;
- collecte et analyse des faits, des difficultés et des activités ;
- capitalisation de la documentation existante ;
- élaboration d'une cartographie globale des acteurs ;
- production de rapports intermédiaires et finaux.

PROJET ARTPRENA

II.4. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude sont :

- une cartographie nationale des acteurs de la réconciliation nationale au Togo ;
- un document de diagnostic des divers acteurs du processus de réconciliation nationale et leurs différentes actions réalisées, en cours de réalisation et/ou à venir.

III. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ET LIMITES DES INVESTIGATIONS

Établir une cartographie des acteurs, c'est aller à la rencontre des données, les recueillir et les traiter selon des méthodes appropriées.

Dans le recueil et l'analyse des données de cette étude, investigation, nous avons privilégié la démarche orientée vers les acteurs (« *actor-oriented* »), en s'inspirant des « *Social studies* » de la sociologie et l'anthropologie anglo-saxonnes de l'après-Deuxième Guerre mondiale, qui avaient pour ambition de combiner les approches qualitatives, quantitatives, figuratives, pluridisciplinaires avec pour objectif de construire de nouvelles connaissances plus significatives des réalités sociales.

Les données de base de l'étude proviennent alors (i) des sources documentaires et (ii) d'enquêtes auprès des personnes-ressources.

III.1. Revue documentaire

L'étude a rassemblé une large documentation en s'appuyant fortement sur les travaux de cartographie effectués dans le cadre du Projet d'appui à la société civile et à la réconciliation nationale (PASCRENA).

Financé par le Xème FED et régi par la convention de financement TG/FED/22569 signée le 02 février 2011 entre la République togolaise et la Commission européenne, le PASCRENA avait pour objectif général de « promouvoir la participation de la société civile aux processus de développement, de démocratisation et de réconciliation nationale ». Dans le cadre de ce projet, trois (3) études majeures ont été effectuées en vue d'élaborer une cartographie de la société civile togolaise (Awesso, 2013, 2014a, 2014b). Ces études susmentionnées ont permis d'identifier les différents acteurs et la variété de leur structuration, d'élaborer une cartographie globale des organisations de la société civile sous divers aspects à savoir positionnement

PROJET ARTPRENA

géographique et thématique, structuration, pratiques de l'action, enjeux et dynamiques, moralité, etc. Ces études ont en outre permis d'avoir des données sur l'implication de la société civile ainsi que ses partenaires.

Par ailleurs, la documentation sur les données historiques, économiques, sociales, politiques et évaluatives de la société civile sur les régions et le Togo en général a été exploitée (Komlan, 2013, Courtin, 2012, CNSC-CALYPSO, 2008, Kakou 2007, CIVICUS, 2006, Awesso 2013, 2014a, 2014b).

Nous nous sommes également intéressé, sur recommandation du HCRRUN-Togo, à la documentation de la Plate-forme Citoyenne Justice et Vérité (PCJV).

En effet, la PCJV est une coalition d'Organisations de la Société Civile (organisations de femmes, organisations de jeunes, organisations de Défense des Droits Humains, syndicats, médias, confessions religieuses). Ces organisations qui ont senti la nécessité de s'impliquer dans le processus de la réconciliation se sont mises ensemble avec pour objectif d'accompagner le processus de réconciliation nationale. Ainsi la PCJV a accompagné la CVJR lors de ses travaux. Aujourd'hui, elle lutte pour une meilleure appropriation des recommandations de la CVJR par les populations et leur mise en œuvre par les autorités compétentes.

En dehors des documents de projets et autres rapports, les bases de données des OSC membres des différents réseaux et fédérations ont fait l'objet de consultation.

Un travail de sélection nous a permis de disposer des éléments de base permettant d'avoir une vision globale de ces acteurs et de leurs actions. Ensuite, nous avons procédé à un classement de ces documents ; ce qui a permis de découvrir leur variété. Enfin, une analyse critique de ces documents est réalisée, permettant de dégager les niveaux d'apports à la connaissance des acteurs de la réconciliation et à leur cartographie.

Cette revue documentaire a été largement mise à contribution dans l'élaboration des outils de collecte de données, dans l'appréciation de ces données ainsi que des éléments ayant marqué le déroulement de l'étude, éléments qui ont conditionné d'une manière ou d'une autre, les résultats.

PROJET ARTPRENA

III.2. Enquêtes auprès des acteurs

Des enquêtes auprès des acteurs clés ont été organisées pour déterminer quelles sont les activités réellement développées et la pertinence de leur lien avec le processus de réconciliation nationale. Des interviews individuelles ont été réalisées au niveau de certains acteurs afin de déterminer la nature et l'impact des activités développées en termes d'appui à la réconciliation nationale. Et dans cette inquisition, la réalité du terrain a porté éclairage à l'analyse des données et leur interprétation.

III.2.1. Choix de la cible de l'étude

Une stratégie à deux dimensions a été utilisée :

- l'espace : les acteurs ciblés se localisent sur toute l'étendue du territoire ;
- la spécificité thématique : les acteurs ciblés ont comme domaine d'intervention la réconciliation nationale.

L'échantillonnage a exploité au maximum les archives et bases de données du PASCRENA, du HCRRUN, de la PCJV, des réseaux thématiques et régionaux, ainsi que des projets ayant eu pour objet la réconciliation nationale.

III.2.2. Opérations et outils de collecte

Plusieurs opérations de collecte des données ont été choisies et les outils appropriés élaborés.

Le recensement

Il a eu pour objectif de répertorier tous les acteurs, quel que soit leur niveau de structuration ou leur localisation, afin de disposer d'informations descriptives de base sur l'environnement des acteurs sur toute l'étendue du territoire.

Cette opération a été effectuée à partir d'une fiche de recensement (voir annexes)

L'entretien approfondi

Il a pour objectif de recueillir auprès des personnes-ressources identifiées (premiers responsables et membres des bureaux des organisations, partenaires techniques et financiers, personnes-ressources locales...) des informations sur les différentes actions réalisées, en cours de réalisation et/ou à venir.

PROJET ARTPRENA

Ces entretiens sont faits sur la base de guides d'entretien et de questionnaires (voir annexes) destinés à recueillir des informations principalement qualitatives. En fait, il convient de préciser que la présente étude n'est pas une étude quantitative, mais plus une étude destinée à collecter les opinions documentées sur les acteurs de la réconciliation.

III.2.3. Collecte et traitement des données

Cette étape est constituée d'une recherche dans les cartographies existantes sur les acteurs sociaux du pays et de collecter in situ les données qui concernent les acteurs de la réconciliation.

En relation avec les données concernant les acteurs, il s'agit :

- de leur **vision**, de leur **mission** et de leurs principaux **objectifs** ;
- de leur **trajectoire historique** (début, principales activités développées, personnes principales impliquées dans l'institution, etc.) ;
- de leur **forme juridique** : cet élément permet d'identifier à qui appartient de fait et in fine l'institution ;
- les **principaux projets** ou **activités**, les plus pertinents, la méthodologie de travail, ses collaborations, son public objectif, ses principaux résultats, les conclusions des évaluations déjà réalisées, etc.

Elle a permis de recueillir les informations sur la localisation, les attributions, la structuration, le fonctionnement et les activités des acteurs institutionnels. Les informations ont été recueillies dans les cartographies existantes, les rapports d'études, les bases de données des fédérations ou réseaux d'associations, sur Internet, etc. Un échantillon assez représentatif a été interrogé afin de compléter les données, des échanges de mails et d'appels téléphoniques seront également nécessaires.

Le questionnaire a été administré directement aux responsables des ONG ciblées lors d'une interview (en présentiel, par téléphone ou par mail) ou à défaut le responsable concerné répondant par écrit.

Une synthèse des données collectées a été faite. Des informations utilisables dans la rédaction du rapport ont été produites à partir des synthèses et des tendances élaborées.

III.3. Rédaction de rapport

PROJET ARTPRENA

Les informations collectées de la revue documentaire et celles issues de l'interprétation des données de l'enquête constitueront les éléments essentiels devant servir à la rédaction du rapport conformément aux exigences des Tdr de l'étude.

III.4. Difficultés rencontrées dans l'élaboration de l'étude

La plus grande difficulté de cette étude est liée à la grande politisation de la question de la réconciliation. En effet, sur le terrain la politisation à outrance de la vie socio-politique du pays a engendré un manque de confiance des acteurs rencontrés. Cette situation de méfiance a créé une rétention de l'information.

Cette a été exacerbée par la situation sociopolitique actuelle du pays. En effet depuis août 2017, la Collation de 14 partis de l'opposition a initié une série de manifestations de rue hebdomadaires à Lomé et d'autres villes du pays. Ces partis et leurs partisans réclament des réformes constitutionnelles et la démission du chef de l'État.

Dans la foulée, plusieurs organisations de la société civile ou regroupements d'organisations de la société civile vont voir le jour. Parmi ces organisations, nous pouvons citer le Front Citoyen TOGO DEBOUT (FCTD) créé le 22 septembre 2017 en est une illustration. Le FCTD est un regroupement d'Associations de la Société Civile, de Syndicats, de Citoyens et personnalités qui se présente comme « une société civile engagée et responsable, décidée à prendre sa responsabilité face à l'histoire, et défendre les intérêts du Peuple qui lutte pour sa liberté, au-delà de toute prise de position partisane, de toute considération identitaire et de croyance religieuse ». Fort de ce crédo, le FCTD s'est joint aux mouvements de réclamation des réformes constitutionnelles et la démission du chef de l'État.

Cette situation n'a pas du tout facilité nos enquêtes auprès des acteurs. Pour le FCTD et les acteurs proches de cette position, on ne pourra pas parler de réconciliation tant que les droits des citoyens ne sont pas rétablis et respectés, tant que les réformes institutionnelles et constitutionnelles ne sont pas effectuées.

En outre, au cours de la phase d'entretien, l'indisponibilité de certaines personnes ressources a handicapé le travail. Des contraintes d'agenda en ont été la cause. Nous déplorons également que certains acteurs n'aient pas répondu à nos demandes de rendez-vous.

IV. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

PROJET ARTPRENA

IV.1. Identification des acteurs impliqués dans le processus de réconciliation nationale

La construction de la nation togolaise a été marquée par des troubles sociopolitiques et des conflits intercommunautaires qui ont culminé en 2005.

En effet, l'histoire du Togo est jalonnée par des agitations sociales et des éclats de violence liés, d'une part à la politisation et l'exacerbation d'identitarismes et de dissensions ethniques au gré du débat politique et des échéances électorales, et d'autre part par l'absence de consensus entre les principaux acteurs politiques. Cette situation sociopolitique précaire a été aggravée par la crise de succession que le pays a connue en 2005 ; crise qui a compromis les perspectives de cohésion et d'intégration.

La plupart des missions qui se sont penchées sur la question sont arrivées à la conclusion de la « nécessité d'une réconciliation nationale fondée sur les principes de vérité et de justice et de réconciliation ». C'est dans cette optique qu'il a été mis sur pied une Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) qui avait pour mission d'aider les Togolais et Togolaises à oser la réconciliation en vue de la construction de l'unité nationale.

Si l'implication des acteurs de la société dans la recherche et la consolidation du vivre ensemble s'est remarquée depuis l'Accord politique global d'août 2006, avec la participation aux travaux de deux organisations de la société civile (le GF2D et le RFAMPT), comme le souligne Christophe Courtin (2012), l'implication réelle des acteurs de la société civile dans le processus de réconciliation nationale, parce que très mal pensée, a été très tardive. En effet, une bonne partie des acteurs de la société civile ont décrié la CVJR à son démarrage. Cependant, au fur et à mesure que celle-ci évoluait dans sa mission, grâce au leadership de son président, Mgr Nicodème BARRIGAH, la CVJR a su œuvrer pour une meilleure participation de la société civile.

À la fin de son mandat, la CVJR a présenté un rapport dans lequel elle a invité chaque citoyen à s'inscrire dans une démarche de contribution au processus de réconciliation, démarche indispensable à l'apaisement social et à la consolidation de l'État de droit.

La société civile est de ce fait devenue une force avec laquelle on peut et doit compter dans le processus de la réconciliation nationale. De ce contexte, la question, d'une part, de sa définition, et d'autre part, de ses composantes et l'étendue de leurs compétences, continue de poser problème.

PROJET ARTPRENA

La définition d'OSC étant problématique, nous retenons la définition de PASCRENA qui stipule que la société civile (Courtin, 2012 : p. 5) :

« c'est l'ensemble des citoyens qui, en vertu des droits qui leur sont reconnus et par les organisations collectives qu'ils se sont données, interagissent avec l'État (les pouvoirs publics, les institutions publiques nationales ou internationales, la représentation nationale) d'une part et les acteurs du marché d'autre part. Ces acteurs organisés (ONG, associations à but non lucratif, acteurs de l'économie sociale, mouvements sociaux, plates-formes, réseaux, syndicats, communautés religieuses, etc.) travaillent dans l'espace public et relaient les valeurs, les besoins, les demandes et les revendications des citoyens, fondés sur l'universalité des droits, auprès de l'État et des entreprises du secteur marchand ».

À la fin de son mandat, la CVJR a présenté 68 recommandations qui sont des propositions qui montrent la voie à suivre pour que la réconciliation soit effective au Togo. Ces recommandations de la CVJR sont adressées au Gouvernement, mais aussi aux institutions de l'État, aux partis politiques, aux médias, aux organisations de la société civile ainsi qu'aux populations du Togo.

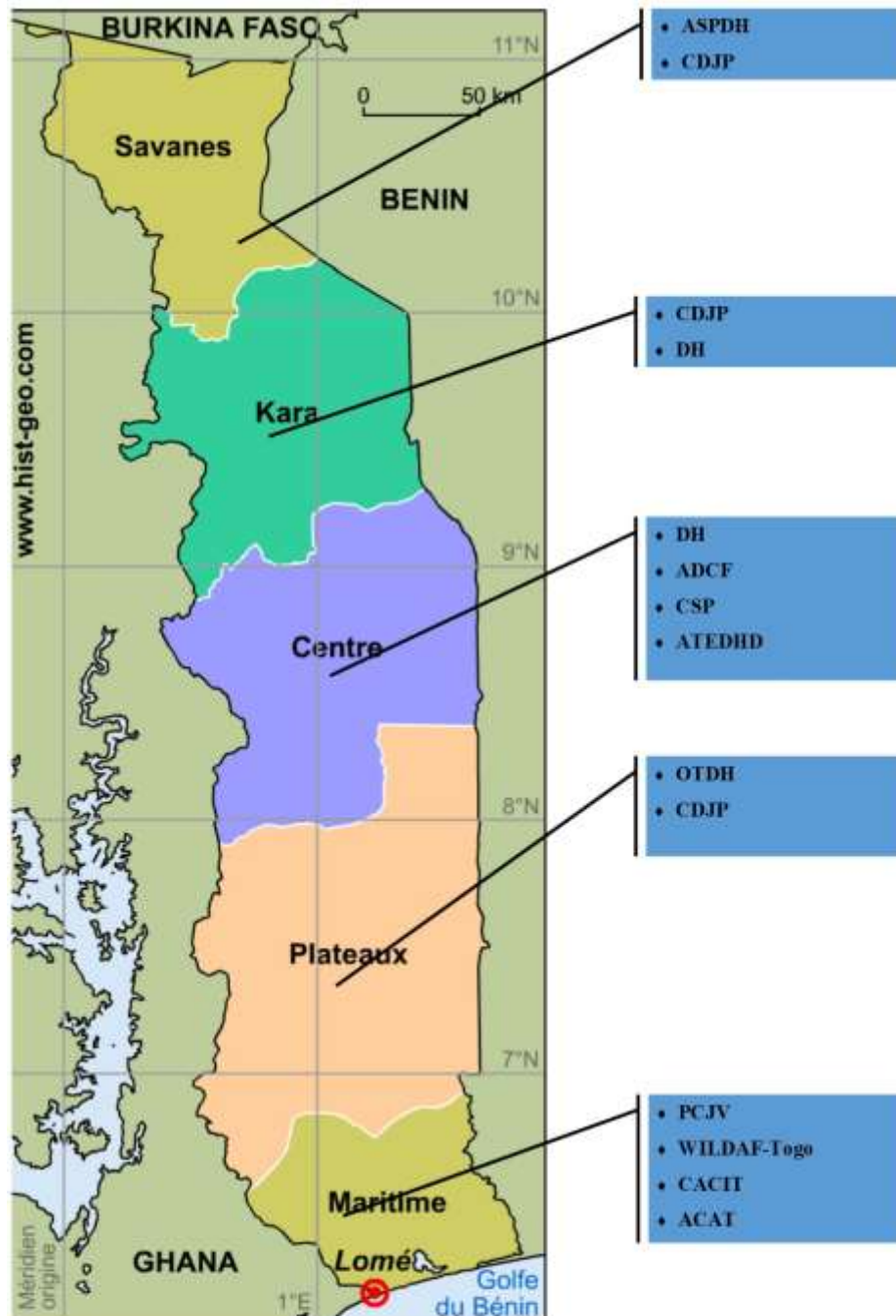
L'identification des acteurs impliqués dans le processus de réconciliation nationale a conduit à une série d'entretiens, d'échanges et de recherche auprès des OSC et personnes-ressources à Lomé ainsi qu'à l'intérieur du pays.

Les entretiens et échanges ont porté essentiellement sur la philosophie, les objectifs, les mécanismes de mise en œuvre ainsi que les résultats attendus du Projet, afin d'identifier et valider les acteurs en lien étroit avec le processus de réconciliation nationale.

Sur cette base, la mission considère, au vu des Tdr et conformément aux recommandations de la CVJR, que « sont acteurs de réconciliation nationale toute organisation ou institution qui a pour domaine d'intervention au moins un des quatre axes thématiques des recommandations de la CVJR (défense des droits de l'homme, réformes institutionnelles, organisation de la société et programme de réparation) ».

PROJET ARTPRENA

ZONE DE REALISATION DE QUELQUES PROJETS EN FAVEUR DE LA RECONCILIATION



-  Togo
-  Autres pays
-  Frontières nationales
-  Frontières régionales
-  Capitale du Togo

PROJET ARTPRENA

IV.2. Typologie des acteurs de la réconciliation au Togo

Plusieurs acteurs se sont intéressés au processus de la réconciliation nationale au Togo. Ces différents acteurs peuvent être regroupés en trois grandes catégories « types » d'acteurs : les acteurs étatiques et les commissions ad hoc, les partenaires techniques et financiers et les acteurs non étatiques.

IV.2.1. Les acteurs étatiques et les commissions ad hoc

Depuis 2006, l'État togolais à travers ses différents gouvernements successifs, a initié plusieurs actions en vue de réconcilier les filles et fils du pays.

Conformément aux recommandations de l'Accord politique Global (APG), le gouvernement a inscrit dans ses priorités les questions de la bonne gouvernance et de réconciliation nationale telles qu'elles ressortent.

C'est dans cette optique que sera créé en 2009, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) avec pour mission de faire la lumière sur les circonstances et les protagonistes des violences récurrentes (notamment en période post-électorale) qui ont émaillé le Togo de 1958 à 2005 puis de proposer un programme de réparation. Dans son rapport, la CVJR a formulé des recommandations (68 au total) à l'endroit du gouvernement, des partis politiques et des institutions et des populations au sujet du programme de réparation et des réformes à opérer en vue de consolider le processus de réconciliation.

Sur proposition de la CVJR, il sera créé en mai 2013, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), un organe chargé de la mise en œuvre des recommandations et du programme de réparation élaborés par la CVJR. Dans le même sillage, il sera créé en septembre 2013, un ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR.

La participation de l'État togolais au processus de réconciliation nationale s'exprime à travers son engagement à mettre en œuvre une politique nationale cohérente en matière de consolidation de la démocratie. Cet engagement a abouti à l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de consolidation de la démocratie et de la paix pour le développement.

Le Ministère des Droits de l'Homme et de la Consolidation de la Démocratie⁴, principal organe de mise en œuvre de cette politique, a pour mission de concevoir, d'élaborer, d'organiser, de coordonner, de contrôler et de mettre en œuvre toutes actions destinées à promouvoir

4

PROJET ARTPRENA

l'enracinement d'une culture des droits de l'homme, l'affermissement des principes, des valeurs et pratiques démocratiques et le développement d'une politique active de paix et de réconciliation nationale. À ce titre, il assure le suivi et collabore, dans un esprit de complémentarité et de cohérence avec d'autres ministères et institutions concernés, ainsi que des partenaires au développement.

IV.2.2. Les partenaires techniques et financiers

Il s'agit de l'Union Européenne (UE) à travers sa délégation au Togo, le Système des Nations unies au Togo (SNU-Togo), à travers le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et les États-Unis d'Amérique à travers l'Ambassade des États-Unis au Togo.

Afin d'accompagner les acteurs politiques togolais dans le processus de réconciliation nationale, le Système des Nations Unies au Togo (SNU-Togo) et la délégation de l'Union Européenne au Togo ont initié des activités multiformes à travers divers projets et programmes.

Ainsi la délégation de l'Union Européenne au Togo, le Système des Nations Unies au Togo et l'Ambassade des États-Unis, en coordination avec d'autres partenaires, ont développé et renforcé un dialogue politique avec le gouvernement ainsi qu'avec les autres acteurs politiques togolais (Partis politiques, OSC, universités, leaders religieux...). Cet engagement des partenaires pour la réconciliation nationale au Togo s'est matérialisé à travers, entre autres :

- l'appui à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation,
- l'appui technique et financier aux institutions de régulation des élections, dont la Commission Électorale Nationale et Indépendante (CENI)
- l'appui aux organisations de la société civile à travers des projets tels que le Projet d'Appui à la Société Civile et à la Réconciliation Nationale (PASCRENA)
- l'appui à la réconciliation nationale à travers le projet d'appui à la réconciliation nationale (PAREN).

IV.2.3. Les acteurs non étatiques :

Ces acteurs non étatiques se répartissent en plusieurs sous-catégories.

- La ***première sous-catégorie*** est constituée des acteurs qui détiennent les mécanismes traditionnels de résolution de conflits

PROJET ARTPRENA

La confiance placée par une part importante des populations dans les dispositifs normatifs traditionnels démontre que ceux-ci constituent des références et des répertoires que les politiques de gestion des conflits ne peuvent ignorer.

Les chefferies villageoises, cantonales et leurs tribunaux coutumiers, mécanisme politique de gestion des conflits par excellence, les chefferies au Togo se positionnent dans nombre de communautés comme les premiers remparts de la stabilité communautaire. Le rétablissement de l'ordre et de l'équilibre social reste le souci fondamental dans l'approche de la chefferie traditionnelle. Il ne s'agit pas de condamner seulement un individu et de donner raison à un autre dans une affaire. Il s'agit à chaque jugement de travailler au raffermissement du groupe social.

Contrairement aux instances juridiques modernes, les tribunaux coutumiers visent donc moins la condamnation de l'une des parties en conflit que la recherche d'un consensus afin d'assurer et maintenir la cohésion sociale, à l'instar de la plupart des mécanismes.

Qu'elles soient villageoises, cantonales ou royales, les chefferies au Togo, en tant que structures politiques de premier plan, sont des acteurs centraux de la gestion des conflits au sein de la plupart des différentes communautés togolaises.

Les rituels sacrés ponctuent toujours la réconciliation et la réparation des torts. Cette dimension sacrée découle d'une conception du conflit commune au sein des sociétés traditionnelles malgré leur diversité ethnique : le conflit est perçu comme une source de désordre social, mais surtout spirituel, car, pour la plupart des communautés, il convoque les esprits maléfiques et fait appel à la mort.

Le conflit menace de mort les hommes, mais aussi toute la société. C'est pourquoi la sacralité et la ritualisation qui entourent les mécanismes divers de prévention, de médiation et de résolution en font une caractéristique particulière. Les pratiques magico-religieuses d'arrêt d'un conflit donnent tout leur sens à cette perception spirituelle du conflit. À travers ces mécanismes de gestion, il s'agit de faire triompher la vie sur la mort.

Certains mécanismes sont reconnus comme des mécanismes de paix inconditionnelle, visant essentiellement à mettre fin à l'escalade de la violence. Face à l'activation de ces mécanismes, toute intention de violence est censée être subvertie. Ils interviennent par la médiation de « forces spirituelles d'interposition », selon une philosophie que l'on retrouve dans toutes les communautés qui les mobilisent : conjurer l'esprit maléfique inspirateur de la violence, grave menace à l'ordre communautaire.

PROJET ARTPRENA

- La *deuxième sous-catégorie* est constituée des leaders religieux (adeptes des religions traditionnelles, chrétiennes et musulmanes)

Les leaders religieux se positionnent comme des acteurs clés dans le processus de réconciliation au Togo. En effet, les religions, par leur force d'incitation morale, participent à la promotion et à l'instauration de la paix sur terre. À cet égard, les leaders religieux ont joué un rôle de pacificateurs. Ainsi, le processus de justice transitionnelle a bénéficié d'un appui multiforme des leaders religieux. La crédibilité de ces derniers ainsi que leur neutralité politique leur ont permis de jouer un rôle clé dans la mise en place des nouveaux mécanismes, après des décennies de conflits violents. Rappelant le rôle des leaders religieux dans le processus de réconciliation, Monseigneur Nicodème Anani Barrigah-Benissan, président de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, parlant de lui-même, disait : « nous avons été sollicités à trois reprises pour faciliter le dialogue politique et établir le pont pour assoir un climat de dialogue susceptible de favoriser la sortie de crise. Le gouvernement, l'opposition, la société civile et le peuple togolais ont tous salué notre travail ». Il poursuit en rappelant aux leaders leur rôle de pacificateur en ces termes, « pour bien jouer un rôle dans un mécanisme de justice transitionnelle, un bon leader religieux doit répondre à certains critères et qualités : la foi en Dieu, la neutralité politique, l'intégrité morale, la clairvoyance politique pour ne pas compliquer davantage la situation ou l'empirer, le respect de l'autre et le courage pour rappeler aux uns et autres l'essentiel et surtout pour accepter son rôle et les risques encourus ». Selon toujours Monseigneur Nicodème Anani, le leader religieux est appelé à réconcilier les gens et les victimes ou parfois les présumés auteurs des violences se confiant à lui pour soulager leur conscience.

- La *troisième sous-catégorie* comprend les organisations de base (associations de jeunes, de femmes, groupements d'intérêt commun).

Ce sont des organisations constituées en milieu rural et urbain, sous l'initiative d'un groupe de personnes qui s'associent pour proposer des solutions conjointes à des problèmes du contexte local immédiat. Souvent d'une dimension géographique et thématique limitée, ces organisations sont souvent peu formalisées, et s'autofinancent grâce aux contributions de leurs membres.

- La *quatrième sous-catégorie* est composée des acteurs formellement constitués (ONG, les associations des droits de l'homme, etc.), avec un niveau avancé de structuration, orientés à la responsabilité sociale.

Cette catégorie d'acteurs travaille au bénéfice de la population. Elle fournit également un accompagnement institutionnel aux acteurs du premier niveau.

PROJET ARTPRENA

Comme on peut le constater, cette quatrième catégorie regroupe des entités très différentes quant à leurs tailles et enracinement dans le territoire. En effet, on peut y trouver des ONG agissant au niveau local et une grande organisation nationale. Mais au-delà des dimensions ou de l'expansion aux différents niveaux national, régional ou local, ce sont les mêmes principes qui les animent et souvent le même type de fonctionnement, par exemple le fait qu'une grande partie de ce niveau perçoit des financements externes.

- La *cinquième sous-catégorie* est constituée des organisations faitières (coordinations, fédérations et réseaux) constituées par un collectif d'organisations qui décident de s'associer et collaborer selon une logique thématique et/ou géographique.

L'organisation, fruit de cette collaboration, est souvent conçue comme un espace d'échanges, de communication et concertation entre les organisations membres, ainsi qu'un outil pour la prestation de services aux organisations membres dans des domaines comme le renforcement de capacités, la projection à l'extérieur, la défense des intérêts collectifs, etc.

- La *sixième et dernière catégorie* est composée des plates-formes.

Les plates-formes, généralement constituées des organisations faitières, sont de véritables espaces de concertation, les plates-formes qui se caractérisent par leur degré de souplesse et de perméabilité. Elles sont créées pour « faire front commun » face à une problématique externe commune.

IV.3. Domaines d'actions des acteurs de la réconciliation nationale

Dans la vie d'un État démocratique, des crises peuvent survenir : la guerre, la rébellion, les génocides, des conflits suivis de violences inouïes, de viols, de destructions massives et de graves violations des droits de l'Homme. Alors s'installent la méfiance, la haine, des inimitiés entre les différentes populations et les ex-protagonistes. L'idée de vengeance est permanente. Il y a rupture dans les relations sociales. Que faut-il faire pour rétablir la confiance, la cohésion sociale, le vivre ensemble ? Cette marche vers la paix, cette volonté de refaire la cohésion sociale passe nécessairement par un processus de réconciliation. C'est pourquoi, pour mettre fin à un conflit, la question de la réconciliation s'est toujours trouvée au centre des processus de paix.

Comme le souligne Joseph Maïla, la réconciliation « tend à replacer les protagonistes d'un combat dans une communauté pacifiée » (Moreau-Desfarges, 1999, p. 37). À cet effet, elle n'« essaie pas de résoudre les problèmes du passé, mais plutôt à penser les conditions de l'avenir » (idem). En tant que

PROJET ARTPRENA

telle, la réconciliation nationale est un processus global et inclusif, qui doit prendre en compte des éléments fondamentaux du vivre ensemble que sont la justice, la vérité, la réparation, etc. Ce sont ces éléments-là qui pourront permettre aux citoyens divisés d'envisager un avenir commun.

Dans le cadre spécifique du Togo, la CVJR a répertorié, au vu de l'histoire sociopolitique du pays, les éléments fondamentaux sur lesquels il faudrait agir afin de favoriser la cohésion sociale, le vivre ensemble.

Ainsi dans la synthèse de ses recommandations, la CVJR distingue trois axes thématiques à savoir : *le respect scrupuleux des droits* (recommandations 1 à 3), *les réformes institutionnelles* (recommandations 4 à 16), *l'organisation de la société* (recommandations 17 à 33) et *le programme de réparation* (recommandations 33 à 68).

À l'analyse, tout processus de réconciliation doit attacher du prix à la justice donc au respect des droits de l'homme. À cet égard, l'appui à la réconciliation nationale suppose la défense des droits et libertés fondamentales, la reconnaissance des cas de tortures et de violation des droits humains et leur réparation. Nos résultats montrent que ces domaines susmentionnés sont des domaines d'intervention de plusieurs acteurs.

Selon les recommandations de la CVJR, des réformes politiques et la réforme du système judiciaire doivent être opérées en vue de consolider le processus de réconciliation.

Concernant les réformes politiques, la CVJR estime qu'elles sont nécessaires à la réconciliation nationale. Ainsi les recommandations de la CVJR posent comme conditions sine qua non d'une démocratie durable et de la bonne gouvernance : la séparation des pouvoirs, l'alternance démocratique, la durée et la limitation du mandat présidentiel, le mode de scrutin pour l'élection du président de la République, le droit de vote des Togolais de la diaspora, le découpage électoral, les droits de l'homme, etc. Sur le système judiciaire, les Recommandations de la CVJR posent les bases d'une réforme devant aboutir à une justice accessible, indépendante et garante des droits et libertés des citoyens. La consolidation de la démocratie et de l'État de droit sont des exigences incontournables pour l'instauration de la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Les acteurs de la réconciliation nationale contribuent au processus en aidant à construire une paix durable par le biais d'une meilleure gouvernance, par l'exigence de la responsabilité des états à prendre en compte les questions de l'intérêt public et national, à rendre compte de leurs

PROJET ARTPRENA

actions, à veiller à ce que tous les citoyens puissent jouir de leurs droits civils et politiques, mais aussi de leurs droits économiques sociaux et culturels.

IV.4. Actions menées par ces acteurs

Les activités des acteurs de la réconciliation nationale au Togo s'articulent autour de trois aspects. Il s'agit de l'information et la sensibilisation, la formation et le plaidoyer.

Activités d'information et de sensibilisation

Pour favoriser l'enracinement de la culture de la paix et du dialogue, les différents acteurs de la réconciliation nationale ont opté pour l'information et la communication.

Ainsi, ces acteurs ont joué un grand rôle dans la mise en œuvre des activités de la CVJR, en informant et en sensibilisant les populations sur les dépositions et les audiences publiques.

En effet, dans le but d'informer et de sensibiliser les populations sur la question des droits humains, de la démocratie, de la citoyenneté, de la réconciliation nationale et autres, on assiste de plus en plus, et ce depuis quelques années, à l'organisation de forums, des campagnes de sensibilisation, par le truchement des médias, des caravanes, des manifestations folkloriques, des manifestations de célébration des journées internationales.

Les professionnels des médias, dans le but de faire assimiler aux populations les valeurs de droits et devoirs d'un bon citoyen, proposent aux populations des émissions éducatives relatives à la citoyenneté. Dans le cadre des activités de la CVJR, ces acteurs se sont impliqués dans la sensibilisation en prélude aux auditions dans les régions.

Ces différents acteurs (organisations, réseaux d'organisations, professionnels des médias, organisations religieuses) ont été et sont encore aujourd'hui de véritables canaux d'information des populations sur la question des droits de l'homme, de la démocratie, de l'État de droit, de la citoyenneté et de la réconciliation.

Activités de formation

Concernant le volet formation, les acteurs de la réconciliation nationale interviennent souvent en appui et accompagnement aux actions des OSC, dans l'exécution de certains programmes établis par l'État, dans le renforcement de leurs capacités. À cet effet, diverses sessions de formation ont été organisées.

PROJET ARTPRENA

Ces différents acteurs organisent le plus souvent sur les chaînes de télévision et de radio des débats autour de différents thèmes à l'ordre du jour de leur agenda.

Comme tel, ce sont le plus souvent des séminaires ateliers, des émissions-débats, et des forums qui constituent les canaux utilisés par les OSC pour divulguer leur message.

Toutefois, ces actions qui paraissent multiformes sont peu nombreuses à l'échelle nationale, limitant ainsi les impacts dans les zones urbaines.

Activités de plaidoyer

Le concept de citoyenneté suppose l'amour de la patrie et une ardeur à la servir. Les acteurs de la réconciliation nationale jouent un rôle de contrôle de l'action publique et la promotion de la culture de la reddition de compte. En ce sens, l'idée-force est que la socialisation suppose comme valeurs essentielles l'implication de tous dans la gestion transparente des affaires et un engagement politique.

Les acteurs de la réconciliation nationale identifiés par notre étude interviennent de façon importante dans la vie sociopolitique du pays. En effet, ces acteurs, supposés être la voix du peuple, constituent le meilleur moyen pour agir sur les acteurs politiques afin d'induire le changement sociopolitique tant souhaité par celui-ci.

Plusieurs événements témoignent de cette participation certes timide, mais efficace sur certains aspects. Parmi ces événements, nous pouvons citer l'association par l'État togolais de deux (2) OSC aux négociations politiques de sortie de crise ayant abouti à l'APG et l'implication des OSC dans le processus de création de la commission justice, vérité, réconciliation.

Dans le processus de la réconciliation nationale, plusieurs acteurs parmi lesquels nous pouvons citer les confessions religieuses, les ONG, les Associations et les syndicats ont été sollicités par les hautes autorités de l'État pour apporter leur contribution pour la réconciliation nationale.

QUELQUES ACTIONS MENEES

ACTEURS	QUELQUES ACTIVITÉS
GOVERNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - consensus de la classe politique sur les conditions de sortie de crise à travers l’APG (2006) - élaboration d’une Stratégie Nationale de Consolidation de la Démocratie et de la Paix pour le Développement au Togo (2008) - mise en place d’un Cadre permanent de dialogue et de concertation⁵ (2009), - organisation globalement satisfaisante des élections (législatives 2007, 2013, 2018 ; présidentielles 2015 ; locales 2019) - création de la CVJR (2009), et l’ouverture du dialogue social. - Reformes sectorielles (justice, administration publique, décentralisation, finances publiques, éducation, santé, sécurité, etc.) - Création du HCRRUN
CVJR	<ul style="list-style-type: none"> - ateliers de formation sur des thématiques liées aux phases des auditions et des investigations, voyages d’étude et d’échange d’expériences. - recensement et documentation des abus et violations des droits de l’Homme par des audiences publiques, privées et in camera (22 415 dossiers) - (523 audiences) - évaluation des préjudices en vue de leur réparation - développement d’un programme de protection des victimes et témoins, - recherches et d’investigations sur les dépositions - évaluation des préjudices et élaboration d’un programme de réparations - publication d’un rapport final <p>Au total 22 415 dossiers et 523 audiences.</p>

⁵ Selon le décret portant création du « Cadre permanent de dialogue et de concertation », le CPDC est chargé de créer, par un dialogue permanent, les conditions de stabilité et de consolidation des institutions républicaines autour des questions d’intérêt national et des principes démocratiques et républicains notamment la constitution, la charte des partis politiques, le code électoral et la régularité des scrutins. Il instaurera également un dialogue permanent autour des prérogatives constitutionnelles des institutions, ainsi que l’accès équitable aux médias d’État, les droits et devoirs de l’opposition, le code de bonne conduite et le renforcement de l’unité nationale par l’enracinement de la culture citoyenne.

PROJET ARTPRENA

ACTEURS	QUELQUES ACTIVITÉS
HCRRUN	19 au 29 mars 2015 : tournée de sensibilisation dans les 5 régions et commune de Lomé 20 mai au 20 juin 2015 : Tournée auprès des témoins de l'histoire du Togo 11 au 15 juillet 2016 : Atelier national de réflexion et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles 03 au 09 juillet 2017 : Journées de purification, Cérémonies de purification 2 décembre 2017 au 17 septembre 2018 : 1 ^{re} phase de prise en charge médico-psychologique et d'indemnisation des victimes (2510 victimes indemnisées) 1 ^{er} octobre 2018 au 11 août 2019 : 2 ^e phase de prise en charge médico-psychologique et d'indemnisation des victimes (5150 victimes indemnisées)

PROJET ARTPRENA

ACTEURS	QUELQUES ACTIVITÉS
<p>PTF (SNU – UE)</p>	<p>Appui technique et financier à travers les projets (PASCRENA et PAREN) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcement des capacités de la CVJR (mobilisation et prise en charge de l'expertise technique requise, organisation d'ateliers de formation sur des thématiques liées aux phases des audits et des investigations, organisation de voyages d'étude et d'échange d'expériences et financement de missions d'appui d'experts travaillant dans des instances similaires). - appui au recensement et documentation des abus et violations des droits de l'Homme (organisation d'audiences publiques, privées et in camera, préparation des investigations et des audits, audition des victimes à l'étranger) - appui à l'évaluation des préjudices en vue de leur réparation (développement d'un programme de protection des victimes et témoins, réalisation de recherches et d'investigations sur les dépositions, évaluation des préjudices et élaboration d'un programme de réparations) - appui à l'élaboration et diffusion du rapport final (formulation de recommandations sur le sort des auteurs présumés, les modalités de réparation au profit des victimes et les réformes institutionnelles, élaboration d'une stratégie de définition des modalités de l'implication des organisations de la société civile dans le processus de réconciliation nationale) - suivi-évaluation et la visibilité (suivi-évaluation du projet et visibilité des donateurs, prise en charge des honoraires des membres de la CVJR ainsi que des dépenses de fonctionnement). - financement de 26 projets de la société civile visant à contribuer à la mise en œuvre d'un certain nombre de recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). - conception et publication d'un manuel d'éducation à la citoyenneté et au civisme pour le compte du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique. - campagne nationale de formation à la citoyenneté réalisée par les partenaires associatifs du projet (600 000 bénéficiaires touchés) en partenariat avec le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique. - colloque international de philosophie sur Paul Ricœur sur le pardon et la mémoire - réédition du livre d'histoire « le Togo des premiers âges aux années 1960 » - publication d'un ouvrage universitaire collectif « Ethnicité, crises socio-politiques et la réconciliation nationale » qui s'inscrit dans la recommandation 30 de la CVJR visant à travailler à l'apaisement des dissensions ethniques, en œuvrant au renforcement du sentiment d'appartenance nationale.

PROJET ARTPRENA

ACTIONS	STRUCTURE	LOCALISATION
Plaidoyer pour l'adoption d'un Code Pastoral de la région des Savanes (Plaidoyer-Code Pastoral Savanes)	Association de Sauvegarde du Couple Nature-Homme pour le développement autocentré (ASCNA-HO)	Région des Savanes
Plaidoyer auprès de la Direction Régionale de l'éducation des Savanes pour rendre obligatoire l'enseignement de l'Éducation civique et Morale (ECM) dans les 1er et 2e cycles de l'enseignement secondaire.	Action Solidaire pour la Promotion des Droits Humains (ASPDH)	Région des Savanes
Plaidoyer pour des actions d'éducation à l'image en milieu scolaire auprès du Ministère des Enseignements primaire et secondaire et du Ministère de la Communication, de la culture, des arts et de la formation civique en vertu du droit à la formation, à la culture et à l'information.	Association Togolaise du Cinéma Numérique Ambulant (ATCNA)	Région Maritime
Plaidoyer auprès du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et du Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique pour rendre obligatoire l'enseignement de l'Éducation civique et Morale (ECM) au Togo conformément à la recommandation 33 de la CVJR.	Living Values Education-Togo (LVE-Togo)	Région Maritime
Plaidoyer pour le renforcement du droit des femmes à la propriété foncière dans la Préfecture de Kpendjal (Togo-Région des Savanes).	Réseau des Femmes et Développement des Savanes (REFED-S)	Région des Savanes
Plaidoyer auprès du chef traditionnel suprême de Bassar, en vue du bannissement des règles coutumières foncières et des principes interdisant aux femmes d'accéder à la terre en tant que propriétaires ; selon la recommandation 28 de la CVJR relative aux problèmes fonciers	Femme, Action pour un Développement Intégré (FADI)	Région de la Kara
Plaidoyer pour un meilleur accès des femmes à la terre dans la préfecture de la Kozah.	Action pour la promotion et le développement Intégral de la Femme et de l'Enfant (APRO-DIFE)	Région de la Kara
Plaidoyer pour l'accès des femmes à la terre et pour leur pleine jouissance des droits successoraux dans la préfecture de Sotouboua conformément à la recommandation 28 de la CVJR.	Développement-Initiative-Solidarité-Action Concertée-Coopération (DISACC)	Région Centrale

PROJET ARTPRENA

ACTIONS	STRUCTURE	LOCALISATION
Plaidoyer auprès du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour l'adoption d'un code foncier consensuel dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation 28 de la CVJR.	Autopromotion rurale pour un Développement Humain Durable (ADHD)	Région des Plateaux
Projet de Plaidoyer au Préfet de Kloti suivant la Recommandation n° 28 de la CVJR relative au genre et gestion du foncier au Togo.	Action Protection Mère et Enfants pour le Développement (APMED)	Région des Plateaux
Action de plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations formulées par la CVJR par rapport aux problèmes fonciers au Togo.	Groupe d'Éducation, de Recherche et d'Action pour un Développement Durable (GERAD)	Région des Plateaux
Plaidoyer pour amener l'État togolais à adopter un code foncier.	Centre d'Information, de Formation, de Recherche et d'Assistance en Droit (CIFRAD)	Région Maritime
Plaidoyer pour l'accès des femmes et des jeunes filles en milieu rural au foncier	Cercle d'aide Femme-Enfant (CAFE)	Région Maritime
Plaidoyer auprès du Préfet de Bassar pour la prise de mesures tangibles visant l'interdiction du déversement des déchets issus de l'exploitation du minerai de fer de Bangéli dans les rivières, en fonction de la recommandation 20 de la CVJR relative aux droits de l'homme.	Organisation des Volontaires pour l'Épanouissement et le Développement en Afrique (OVEDA)	Région de la Kara
Projet d'Appui à l'étude de Plaidoyer auprès des pouvoirs publics et privés pour la bonne gouvernance dans le secteur extractif : Cas de l'exploitation du fer de Bangéli dans la préfecture de Bassar, région de la Kara	Association Comité International d'Éthique et de Solidarité (COMINTES)	Région de la Kara
Plaidoyer auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales pour la mise en place d'un comité de réflexion sur la chefferie traditionnelle selon la recommandation 27 de la CVJR.	Commission Episcopale Justice et Paix Togo Diocèse de Kara (CNJP)	Région de la Kara
Appui à l'émergence d'une chefferie traditionnelle légitime, crédible et représentative, engagée au service de la réconciliation nationale, de la cohésion sociale et du mieux-être des populations dans les préfectures de l'Ogou et de Wawa.	Organisation pour un Développement Humain Intégral (ODHI)	Région des Plateaux

PROJET ARTPRENA

ACTIONS	STRUCTURE	LOCALISATION
Plaidoyer auprès du bureau national des chefs traditionnels et des pouvoirs publics pour restaurer la légitimité des chefs traditionnels conformément à la recommandation N° 27 de la Commission Vérité Justice et Réconciliation	Le Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue, le Développement (GRAD)	Région Maritime
Plaidoyer pour rendre accessibles les institutions publiques et privées aux personnes handicapées dans la commune de Kara.	Association Togolaise des Personnes handicapées de la Kozah (ATOPHAK)	Région de la Kara
Projet de renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des affaires communales des communes de Sokodé, Tchamba, Sotouboua et Blitta.	Club des Amis du Village (CAV)	Région Centrale
Plaidoyer auprès de la Délégation Spéciale de la Commune de Sokodé pour une gestion participative des ressources communales.	La Commission Épiscopale Nationale Justice et Paix-Diocèse de Sokodé (CEJP)	Région Centrale
Rédaction d'un manuel d'histoire à l'intention des écoliers et élèves du Togo.	Association des Historiens et des Archéologues du Togo (AHAT)	Région Maritime
Contribution de la société civile pour une implication effective du juge administratif dans la protection des droits de l'Homme.	Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT)	Région Maritime
Plaidoyer auprès des groupes parlementaires, du Gouvernement et des partis politiques pour la prise en compte effective des réformes constitutionnelles relatives à l'organisation d'élections démocratiques et à l'alternance politique comme socle à la réconciliation nationale en vertu des recommandations 5 & 6 de la CVJR.	Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC)	Région Maritime
Plaidoyer pour l'amélioration de l'environnement d'incubation des petites entreprises locales.	Centre d'Action pour la Sécurité Alimentaire, le Développement Durable et la Valorisation des Ressources (CASAVVDR)	Région Centrale
Projet de consultations et de plaidoyer pour un accès équitable aux emplois privés et publics au Togo	Partage et Action en Synergie pour le Développement (PASYD)	Région Maritime

PROJET ARTPRENA

ACTIONS	STRUCTURE	LOCALISATION
<p>Accompagnement de la CVJR lors de ses travaux.</p> <p>Vulgarisation et de dissémination du rapport et des recommandations de la CVJR auprès des populations, des autorités et autres parties prenantes.</p> <p>Actions de plaidoyers auprès des autorités notamment le HCRRUN pour la mise en œuvre des recommandations de la CVJR.</p>	<p>Plateforme citoyenne Justice et Vérité (PCJV). Coalition d'organisations de femmes, de jeunes, de Défense des Droits Humains, de syndicats, de médias, de confessions religieuses</p> <p>Membres : CACIT, GF2D, WILDAF-TOGO, ALG, ASI, FTBC, WANEP-TOGO, NADDAF, CEJP-Togo, CEJP-Lomé, Église Méthodiste du Togo, Église des Assemblées de Dieu du Togo, REFED, RESOKA, RADI, AGIR PLUS, Radio DAWUL, SDIL, CTSD, OTDH</p>	<p>Région maritime</p>
<p>Projet ARTPRENA (ART Pour la Réconciliation Nationale) pour amener les professionnels du secteur culturel et créatif (griots, conteurs, chanteurs, humoristes, comédiens, écrivains, cinéastes, artistes plasticiens, sculpteurs, etc.), les professionnels du secteur de la communication et des médias (journalistes, blogueurs, activistes des réseaux sociaux, etc.), les jeunes des partis politiques ainsi que les dirigeants administratifs et politiques, à prendre part à la mise en œuvre de ce processus de la réconciliation nationale.</p>	<p>Association Heinrich Klose</p>	<p>Région maritime</p>
<p>Rédaction d'un ouvrage collectif sur le thème « ethnicité, crises sociopolitiques et réconciliation nationale au Togo »</p>	<p>Centre d'Étude et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Éducation (CEROCE) et l'Association des Historiens et des Archéologues du Togo (AHAT)</p>	<p>Région maritime</p>
<p>Projet artistique de fresques murales en mosaïques. « Les chemins de la paix »</p>	<p>huit (8) artistes plasticiens Togolais : Emmanuel Sogbadji, Jimi Hope, Gustave Djonda-Akpéhou, Sallah Barnabé, Michel Adjonou Eric Wonanu (alias Cham), Kossi Assou et Sokey Etorh</p>	<p>Lomé</p>

CONCLUSION

La réconciliation est un processus multidimensionnel et complexe qui requiert l'engagement de nombreux acteurs, à différents niveaux : local, régional et national, voire international.

L'étude est justifiée du point de vue de l'obligation pour l'UGP du projet ARTPRENA d'avoir une lisibilité claire du paysage des acteurs qui puisse favoriser l'efficacité du processus de réconciliation nationale.

L'enquête par la méthode empirique qui a été choisie pour cette étude s'explique par rapport à un certain nombre de données, telles que le temps et les ressources limités, l'absence d'une base de sondage actualisée et fiable sur les acteurs de la réconciliation nationale, la difficulté d'opérer un recensement exhaustif pour constituer cette base de sondage. Cette difficulté a été amplifiée par la situation sociopolitique tendue qui a créé un environnement de suspicion.

Nonobstant ces difficultés, la démarche méthodologique proposée pourra permettre d'atteindre des cibles, de collecter des données riches et de construire une cartographie probante.

Nos résultats montrent que la société civile joue un rôle majeur dans le processus de réconciliation en encourageant les initiatives locales de consolidation de la paix, en mettant en place des capacités d'éducation pour la paix et en jouant un rôle de contrôle de l'action gouvernementale. Ces résultats montrent une implication importante de ces acteurs dans la mise en œuvre des activités de la CVJR :

- à travers la sensibilisation et l'information des populations d'une part sur les dépositions et les audiences publiques, et des services de sécurité d'autre part sur la nécessité d'abandonner la méthode de la torture dans les maisons d'arrêt, accompagnement spirituel du processus par les confessionnelles religieuses ;
- la formation des membres sur les techniques de suivi de la mise en œuvre des recommandations
- le plaidoyer auprès des autorités judiciaires et administratives.

Malgré ce rôle majeur, peu d'acteurs sont directement impliqués dans le processus de la réconciliation nationale. Pour la plupart, l'angle d'approche est davantage la défense des droits humains, la consolidation de la démocratie et de l'État de droit et l'organisation de la société. L'accent mis sur ces secteurs s'explique par la conviction que, au fond, seuls le respect des droits humains, la consolidation de la démocratie et l'État de droit, et l'organisation de la société sont gages de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

PROJET ARTPRENA

Si les engagements des différents acteurs sont louables, ils se heurtent toujours à plusieurs difficultés : une mauvaise organisation, le manque de ressources, la méfiance du gouvernement marquée par une interaction souvent antagoniste avec celui-ci, etc.

Face à ces enjeux, il est souhaitable que les acteurs de la société civile s'engagent davantage dans le processus de réconciliation nationale en privilégiant la synergie des actions, en mettant en place un observatoire de la réconciliation nationale, en renforçant la communication sur les priorités de la réconciliation, en encourageant les modes de résolution des conflits basés sur nos valeurs culturelles et en insistant sur l'impérieuse nécessité de prendre en compte la question de l'unité nationale.

PROJET ARTPRENA

BIBLIOGRAPHIE

- Afanou André Kangni, 2012, *Le rapport de la CVJR expliqué aux Togolais*, Lomé, Plate-forme citoyenne Justice et Vérité
- Awesso C. A., 2013, *Mission d'étude cartographique expérimentale de la société civile de la région des savanes et de la région maritime*, Lomé, PASCRENA.
- Awesso C. A., 2014b, *Étude cartographique de la société civile des régions du Centre et de la Kara*, Lomé, PASCRENA.
- AWESSO, C. A., 2014a, *Étude cartographique expérimentale de la société civile de la région des Plateaux*, Lomé, PASCRENA
- CIVICUS, 2006, *Étude diagnostic de la société civile togolaise*, Lomé : FONGTO/Plan Togo
- CNSC-CALYPSO, 2008, *Études sur les Organisations de la Société Civile du Togo*, Lomé, CNSC-CALYPSO
- Constantini G., Atamneh J., Ayesh Kh. Husseini F. A., may 2011, *Mapping Study of Civil Society Organisations in the Occupied Palestinian Territory. Final Report*, European Commission/SOGES
- Courtin Christophe, 2011, *Les programmes de l'Union Européenne vers la Société Civile africaine*, Lomé, PASCRENA
- Courtin Christophe, 2012, *Note d'orientation N° 2 : diagnostic sur la société civile au Togo*, Lomé, PASCRENA
- CVJR 2012, *Rapport final. Tome 1 : Activités, rapports d'investigation et recommandations*, Lomé, République togolaise
- European Commission, 2012, *Mappings and Civil Society Assessments. Tools and methods series, Concept paper n° 3*, Brussels. Luxemburg
- Falisse Michel et Sanz-Corella Beatriz, 2008, *Guide méthodologique en vue de la réalisation d'une cartographie des acteurs de la société civile des pays d'Amérique latine. Étude thématique sur les cartographies des acteurs non étatiques en Amérique latine*, Commission de l'UE
- Foundation for the Future, 2012, *Mapping and Participatory Needs Assessment of Civil Society in Libya. English Summary*

PROJET ARTPRENA

Komlan Ekue, 2013, *Eude sur le statut d'ONG*, PASCRENA

Korzeniewicz R. P. and Smith W. C., February 2003, *Mapping Regional Civil Society Networks in Latin America*, Ford Foundation

Moreau-Desfarges Philippe, 1999, *Repentance et reconciliation*, Presses de la FNSP.

Nash R., Hudson A. and Luttrell C., 2006, *Mapping Political Context. A toolkit for Civil Society Organisations*, Overseas Development Institute, PNUD, August 2011, *Rwanda Civil Society Mapping. Final Report*

PCJV, 2011, *Rapport d'activités sur la question de la Réconciliation Nationale*

UNDP, 2005, *A Guide to Civil Society Organizations Working on Democratic Governance*, New York

LISTE DE QUELQUES ACTEURS

SIGLE	DÉNOMINATION	QUALITÉ	DOMAINE D'INTERVENTION	LOCALISATION	ZONES D'INTERVENTION	CONTACT
ACAT TOGO	Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture	ASSOCIATION	réconciliation nationale, plaidoyer, sensibilisation, mobilisation sociale, promotion de la paix, instauration de l'État de Droit et la sauvegarde de la cohésion nationale	Lomé	toutes les régions	Avédji Carrefour Limousine Immeuble MA.GE.COP Lomé Togo Tél. : +228 22 22 96 99 / +228 90 28 71 63 / +228 90 03 98 95 acattogo@yahoo.fr
ADCF	Association pour la Défense et le Conseil de la Femme	Association	Éducation, environnement, bonne gouvernance	Sokodé	Région centrale	DEDJILA Faouzia Directrice Exécutive ongadcf@gmail.com
APED TOGO	Association des Praticiens de l'Éducation au Développement au Togo	ASSOCIATION	Éducation au développement, aux droits humains et à la solidarité	Lomé	toutes les régions	04BP587 Lomé04 ; Tel : 23 20 97 60/61 aped@apedtg.org
ATEDHD	Association Togolaise pour l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Démocratie	ONG	Démocratie, droit de l'Homme, environnement, alphabétisation	Sokodé	Région centrale et une antenne à Lomé	AWESSO K. Padawi Coordonnateur, Administrateur civil atedhdsoko@yahoo.fr
CACIT	Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo	RÉSEAU	Promotion et protection des droits de l'homme ; accompagnement juridique, juridictionnel et social des victimes des violations des droits de l'homme ; Renforcement de capacités des ONG et associations membres en matière de protection des droits de l'Homme et de lutte contre l'impunité.	Lomé	MARITIME	22 36 00 84 Quartier Hedzranawoe, route de l'aéroport cacitogo@gmail.com
CE	Construire Ensemble	ONG	Santé, hygiène, bonne gouvernance, citoyenneté, éducation, droit et protection des enfants	Sokodé		TIANKPAN Zakari Assistant censemble3@yahoo.fr

SIGLE	DÉNOMINATION	QUALITÉ	DOMAINE D'INTERVENTION	LOCALISATION	ZONES D'INTERVENTION	CONTACT
CEJP TOGO	Conseil Épiscopale Nationale Justice et Paix	ASSOCIATION	réconciliation nationale, plaidoyer, sensibilisation, mobilisation sociale, promotion de la paix, instauration de l'État de Droit et la sauvegarde de la cohésion nationale	Siège Lomé avec représentation (7) dans chaque diocèse (Lomé, Aného, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong)	toutes les régions	03, Rue Santa Emmanuella, Lomé (Togo) Tel : + 228 22 61 46 98 www.cejptogo.org P. Gustave SANVEE contact@cejptogo.org
CETA	Conférence des Églises de Toute l'Afrique	ASSOCIATION	réconciliation nationale, plaidoyer, sensibilisation, mobilisation sociale, promotion de la paix, instauration de l'État de Droit et la sauvegarde de la cohésion nationale		toutes les régions	
DH	Dimension Humaine	ONG	Santé ; démocratie et 2ducation	Sokodé	Région centrale et Kara	BOYINDJO Awoussi dhumaine@yahoo.fr
EAD	Église des Assemblées de Dieu du Togo	ACTEURS RELIGIEUX		Siège Lomé	toutes les régions	Tél./fax : + 228 24 41 08 08/ Cel : 90 13 43 37 seadtg@yahoo.fr
EMT	Église Méthodiste du Togo	ACTEURS RELIGIEUX		Siège Lomé	toutes les régions	90 06 85 00 ZINSOU LAWSON MARTINE lawsonmartine_zinsou@yahoo.fr
UMT	Union musulmane du Togo	ACTEURS RELIGIEUX		Siège Lomé	toutes les régions	
GRAD	Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue	ASSOCIATION	réconciliation nationale, plaidoyer, sensibilisation, mobilisation sociale, promotion de la paix, instauration de l'État de Droit et la sauvegarde de la cohésion nationale	Lomé	toutes les régions	3, rue du Commerce, immeuble Leader Price, 22 20 93 89
OTDH	Observatoire Togolais des droits de l'homme	ASSOCIATION	Droits de l'homme	Atakpame	ATAKPAME	24 42 10 06/90 06 83 78/23 35 91 75/ 1029 rue Jérémie Moran BP 64 Atakpamé otdh2007@gmail.com
PCJV	Plate-forme Citoyenne Justice et Vérité	COALITION	Réconciliation nationale	Lomé	Lomé	351 Avenue angle rue okémédji Avenue de la libération Tokoin Ramco Tel : +228 22 21 70 29

SIGLE	DÉNOMINATION	QUALITÉ	DOMAINE D'INTERVENTION	LOCALISATION	ZONES D'INTERVENTION	CONTACT
WANEP Togo	West Africa Network for Peace Building	ASSOCIATION	réconciliation nationale, plaidoyer, sensibilisation, mobilisation sociale, promotion de la paix, instauration de l'État de Droit et la sauvegarde de la cohésion nationale	Lomé	toutes les régions	22 25 27 84 waneptogo@yahoo.fr
ASPDH	Action Solidaire pour la Promotion des Droits Humains	ASSOCIATION	Droits humains,	Dapaong	Région des Savanes	NATOUNTE Kokou 90 28 77 41 / 99 81 78 79 martin.natounte@yahoo.fr/ martinnatounte@gmail.com